

Conditions Générales de Vente (CGV)

SAFI SERVICES 44 – Entreprise individuelle

Laaraj Nabila

SIRET : 920 902 475 00010

Adresse : 44600 Saint-Nazaire – France

Email : safiservices44@gmail.com

Téléphone : 07 76 37 71 40

1. Objet

Pour les prestations de nettoyage :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations de **SAFI SERVICES 44** et de ses clients dans le cadre des prestations de nettoyage proposées (nettoyage avant état des lieux, entretien de locaux, lavage de vitres, nettoyage de moquettes, etc.).

Et pour la pose de panneaux de réservation de stationnement.

Le Prestataire propose notamment :

- La fourniture de panneaux de stationnement (types standards).
- La pose et la fixation de panneaux sur site.

Le détail des prestations figure sur le site internet ou sur devis, et ou bon de commande personnalisé.

Toute commande ou prestation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client.

2. Zone d'intervention

SAFI SERVICES 44 est basée à Saint-Nazaire et intervient dans un rayon de **20 km** autour de cette commune, sauf accord spécifique mentionné dans le devis.

Devis et commandes

Service de nettoyage

Un **devis gratuit et personnalisé** est établi pour chaque prestation.
Le devis est valable **30 jours** à compter de sa date d'émission.

La commande devient ferme et définitive après :

- Signature du devis ou validation écrite (mail ou SMS), et
- Versement d'un éventuel acompte (si demandé).

Pose de panneaux de réservation de stationnement.

La commande est validée lorsque :

1. Le Client a accepté le devis, ou bon de commande par retour de mail.
2. Le paiement d'avance intégral de la somme par virement, chèque, ou carte bancaire

Via un moyen de paiement électronique.

Toute commande engage le Client. Le Prestataire pourra refuser une commande en cas de :

- Informations incomplètes ou erronées du Client,
- Impossibilité technique d'exécuter la prestation,
- Litige antérieur avec le Client.

Toute modification demandée par le client après validation pourra entraîner un **ajustement du prix**.

4. Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en **euros nets** (TVA non applicable – art. 293 B du CGI).

Pour le service de nettoyage :

Le paiement est exigible **à la fin de la prestation**, sauf accord contraire.
Modes de paiement acceptés : espèces, virement bancaire, chèque.

Pour la pose de panneaux de réservation de stationnement.

Le paiement intégral doit être soldé avant la prestation.

En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées conformément à la législation en vigueur (article L441-10 du Code de commerce).

5. Annulation et report de prestation

Pour le service de nettoyage :

Toute annulation ou report de prestation par le client doit être signalé **au moins 48 heures à l'avance**.

À défaut, **50 % du montant de la prestation** pourra être facturé à titre de dédommagement.

En cas d'impossibilité d'accès au logement ou d'absence du client sans préavis, la prestation sera due en totalité.

Pour la pose de panneaux de réservation de stationnement.

Toute annulation ou report de prestation par le client doit être signalé **au moins 48 heures à l'avance**, et avant que la prestation soit réalisée.

À défaut, **100 % du montant de la prestation** pourra être facturé à titre de dédommagement.

6. Conditions d'exécution

Pour le service de nettoyage :

Le client s'engage à :

- Permettre l'accès aux locaux à la date convenue,
- Mettre à disposition **l'eau et l'électricité** nécessaires au bon déroulement du nettoyage,
- Signaler toute fragilité ou particularité des surfaces à traiter.

SAFI SERVICES 44 se réserve le droit de refuser ou d'interrompre une prestation si les conditions de sécurité ou d'hygiène ne sont pas respectées.

Pour la pose de panneaux de réservation de stationnement.

- Le délai d'intervention est indiqué sur le devis, ou la bon de commande.
- L'entreprise s'engage à intervenir dans les conditions prévues, et selon la réglementation municipale, sauf cas de force majeure (intempéries, voie inaccessible, etc.).
- Une photo horodatée sera prise lors de la pose des panneaux de réservation, celle-ci servira de preuve éventuelle pour le contrôle des agents municipaux etc...

Le client doit fournir les autorisations nécessaires (syndic, commune...).

7. Responsabilité

Pour le service de nettoyage :

SAFI SERVICES 44 s'engage à exécuter les prestations avec soin et professionnalisme.

Toutefois, la société ne peut être tenue responsable :

- Des dégradations antérieures aux interventions,
- Des traces ou taches indélébiles,
- Des dommages liés à un mauvais état des surfaces,
- D'un usage inapproprié des lieux après le nettoyage.

La responsabilité de l'entreprise est limitée au montant de la prestation réalisée.

Pour la pose de panneaux de réservation de stationnement.

L'entreprise ne peut être tenue responsable des dommages résultants :

- D'une mauvaise utilisation des panneaux, déplacement par un intervenant extérieur.
- D'un acte de vandalisme, vol etc.
- La photo horodatée faisant foi de la réalisation de la prestation, celle-ci restera due

Et ne pourra être remboursée par l'entreprise.

8. Réclamations

Toute réclamation concernant une prestation doit être formulée **par écrit (mail)** dans un délai de **48 heures** après l'intervention.

Passé ce délai, la prestation sera considérée comme conforme et acceptée.

9. Assurance

SAFI SERVICES 44 est titulaire d'une **assurance responsabilité civile professionnelle**, couvrant les dommages pouvant survenir dans le cadre de ses interventions.

10. Données personnelles

Les données collectées lors des demandes de devis ou prestations sont traitées conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Elles sont utilisées uniquement pour la gestion de la relation client.
Voir la **Politique de Confidentialité** disponible sur le site.

11. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations en cas de survenance d'un événement de **force majeure** (intempéries, panne, grève, accident, maladie, etc.) rendant impossible l'exécution du contrat.

12. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut d'accord, le différend sera porté devant les **tribunaux compétents de Saint-Nazaire (44)**.